



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E19396

VALABLE JUSQU'AU 06/01/2027

ÉDITÉ LE

29/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 1984B00167

Siret : 329 654 479 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2101191-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 489359G1247000/001 348934/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 489359G1247000/001 348934/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SARL ETABLISSEMENTS MIGUEL

12 BIS RUE DU CHATEAU
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

Téléphone : 01 60 25 45 23

Fax :

Portable : 0160254523

Site Internet : <http://etsmiguel.wixsite.com/etsmiguel>

E-mail : ets.miguel@orange.fr

Responsabilité légale :

MIGUEL MONIQUE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	18/01/2023
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	18/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/01/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des combles perdus	20/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.